

**CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES DÉCOUVREURS  
ÉCOLE LE RUISSELET**

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement  
tenue le mercredi 18 septembre 2024 à 17 h 30.  
Salon du personnel

**PRÉSENTS :**

M <sup>me</sup>	Alexandra Therrien	Directrice
M <sup>me</sup>	Chantal Gagnon	Enseignante
M <sup>me</sup>	Marie-Claude Tardif	Parent d'élèves
M <sup>me</sup>	Arianne Robert	Parent d'élèves
M <sup>me</sup>	Viviane Blanchette-Dimbeko	Parent d'élèves
M <sup>me</sup>	Andrée-Anne Dorion-Racette	Professionnelle
M <sup>me</sup>	Naila Khalil	Parent d'élèves
M.	Nicolas Lapointe	Parent d'élèves
M <sup>me</sup>	Olivia Jones-Letto	Éducatrice en SDG
Mme	Nicole Lambert	Enseignante

**ABSENTS :**

M <sup>me</sup>	Sabrina Lorette	Employée de soutien
-----------------	-----------------	---------------------

**SECRÉTAIRES :**

M <sup>me</sup>	Geneviève Baron
M <sup>me</sup>	Élisa Maude Morin

M. Lapointe et Mme Therrien animent la réunion.

1. Constatation du quorum  
Le quorum est constaté à 17 h 35.
2. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue  
M. Lapointe et Mme Therrien souhaitent la bienvenue aux membres. Chacun des membres est invité à se présenter.
3. Adoption de l'ordre du jour

**Proposition d'ordre du jour**

1. Constatation du quorum ;
2. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue ;
3. Adoption de l'ordre du jour ;
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre de juin 2024 ;
5. Rapport du président du conseil d'établissement ;
6. Rapport du trésorier ;
7. Service de garde :
  - a. Parascolaire
8. Retour sur la rentrée
9. Autres sujets ;

- 9.1 Objets perdus
- 9.2. Orthopédagogie
- 10. Levée de l'assemblée

**CE 18-09-24-01 Il est proposé par Ariane Robert d'adopter l'ordre du jour. — Adopté à l'unanimité.**

4. Lecture, adoption et suivis au procès-verbal de la rencontre de juin 2024

Suivi

*7. Contribution des parents (Listes de matériel) :* Mme Alexandra remercie les membres du CE pour leur collaboration à la consultation électronique estivale concernant les listes de matériel pour les classes de 5e année. Elle mentionne que les enseignants de la cinquième année sont reconnaissants.

*11. 1 Postes en élection :* On aurait dû lire que les postes de mesdames Viviane Blanchette-Dimbeko, Naila Khalil et Marie-Claude Tardif sont en élections et non celui de monsieur Nicolas Lapointe.

**CE 18-09-24-02 Il est proposé par Naïla Khalil d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 18 septembre 2024. — Adopté à l'unanimité.**

5. Rapport du président du conseil d'établissement

Monsieur Nicolas Lapointe mentionne que le document sera semblable à celui de l'an passé. Il y mentionne les travaux effectués en collaboration avec la ville de L'Ancienne-Lorette.

En 23-24, entre autres, quelques problématiques relatives au service de garde ont été adressées, un nouveau projet éducatif a été mis de l'avant, une grève a été vécue et le plan de rattrapage a été mis en place.

Dans le rapport, monsieur Lapointe souligne la bonne collaboration avec le maire de la ville et ses conseillers ainsi que le travail collaboratif vécu aussi avec l'équipe du centre de services scolaires.

L'apport du conseil étudiant est félicité : on souligne que le personnel est exceptionnel à l'école au niveau de son implication.

Monsieur Lapointe a de bons mots envers madame Manon Chamberland dont le bon travail a permis d'avancer les travaux pour la cour d'école (demandes de subvention) et d'établir une belle collaboration avec le centre de services scolaires.

Le rapport sera disponible.

Madame Marie-Claude Tardif souligne que les postes budgétaires sont respectés ainsi que les services aux élèves et ils en sont gagnants.

6. Rapport du trésorier

Le rapport du trésorier nous indique qu'il a 585 \$ pour le budget de fonctionnement. L'an passé, le conseil d'établissement a utilisé l'argent pour deux repas (273 \$) ainsi que pour des frais de garde (290,92). À la fin de l'année, il restait 21,07 \$ qui n'a pas été reconduit.

7. Service de garde

a. Parascolaire service de garde

Mme Alexandra présente les activités offertes pour l'automne, pour les plus petits (1-2<sup>e</sup>) il sera proposé l'activité fusion sport (multisport) de 10 séances et l'activité DessinArt.

Pour les plus grands il sera proposé le cheerleading à l'hiver ainsi que la danse muscu pour l'automne également une activité de confection textile sera proposée.

De plus, il y aura des activités offertes durant les journées pédagogiques ; *Prêt à rester seul* (automne) et *Gardiens avertis* (hiver). Le coût sera de 65 \$ et cette activité est offerte par la Croix-Rouge canadienne.

Les membres se demandent si la ville donne des cours *Prêt à rester seul* en même temps que l'école, cette information sera à valider.

b. Parascolaire (école)

Cette année, le minibasket sera de retour et géré par 3 parents, il y aura 5 équipes à partir de la 3<sup>e</sup> année. L'harmonie gérée par Mme Audrey Perusse sera également de retour et cette année elle sera offerte dès l'automne et pour l'année complète. Mme Perusse aimerait que l'inscription des élèves intéressés soit pour l'année. Les couts varieront entre 275 à 290 (en fonction du nombre d'élèves) et il sera possible de payer de 2 à 4 versements.

Les membres sont d'avis que l'offre d'activité proposée est variée. Les félicitations seront transmises à Mme Mélanie.

**CE 18-09-24-03 Il est proposé par Marie-Claude Tardif d'adopter le point activité parascolaire de la rencontre du 18 septembre 2024. — Adopté à l'unanimité.**

8. Retour sur la rentrée

Mme Alexandra sonde les membres du conseil sur les lettres reçues en début d'année. Mme Viviane explique que recevoir le courriel un tout petit peu à l'avance contribue à faire diminuer le stress chez les enfants.

Mme Ariane ajoute que cela permet de gérer les déceptions avant l'entrée à l'école.

Mme Alexandra explique qu'elle anticipait cette façon de faire, mais que finalement tout s'est bien déroulé.

Mme Naila questionne sur la procédure pour la formation des groupes.

Mme Alexandra explique la procédure suivie par l'équipe-école.

Les membres affirment également que le système de son n'est pas encore optimal.

9. Autres sujets

- 9.1. Objets perdus : Mme Marie-Claude Tardif se questionne sur les objets et la procédure lorsqu'il sont identifiés. Mme Olivia spécifie qu'une éducatrice au service de garde s'occupe des objets perdus. Elle propose de placer une table à l'extérieur lors des dernières journées afin d'inciter les parents ou enfants à prendre leurs objets. Mme Ariane suggère que les enseignants aillent faire un tour aux objets perdus en fin d'année pour tenter de repérer des objets égarés. Mme Alexandra fera un suivi avec les éducateurs du service de garde.
- 9.2 : Orthopédagogie : Mme Marie-Claude Tardif se questionne au sujet du co-enseignement ainsi que sur le service d'orthopédagogie. Mme Alexandra explique que les membres du personnel fonctionnent avec la RAI (réponse à l'intervention). Les orthopédagogues ont des sous-groupes prédéfinis et effectuent des interventions de niveau 2 (sous-groupe) et de niveau 1 (rééducation). De plus, elles vont dans chaque classe au moins une fois par cycle afin de faire du co-enseignement. L'objectif du co-enseignement sera d'être en mode prévention.

10. Levée de l'assemblée

**CE 18-09-24-04**

**Il est proposé par Viviane Blanchette-Dimbeko de lever la séance à 18 h 25.**